



Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 30 juillet 2019

Absents ayant donné procuration : Robert TOBIN à Christine FAGES
Absents n'ayant pas donné procuration : Jean-Louis ROBERT

1. Le compte rendu de la réunion du 25 juin 2019 a été approuvé à l'unanimité

2. Délibération sur les conditions de liquidation du Syndicat Mixte de la Vallée du Rance

En vue de la future dissolution du Syndicat Mixte de la Vallée du Rance au 31 décembre 2019, qui fera place au nouveau syndicat mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance (TSDR), sont approuvés par le conseil municipal les conditions de liquidation du SMVR, à savoir les transferts intégraux :

- de l'actif et du passif du Syndicat mixte de la Vallée du Rance à la Communauté de Communes Monts Rance et Rougiers qui s'engage à reverser l'intégralité au nouveau syndicat créé, le 1^{er} janvier 2020.
- de l'ensemble du personnel du syndicat mixte de la Vallée du Rance à la Communauté de Communes Monts Rance et Rougiers (3 agents fonctionnaires). Le personnel fera également l'objet d'un transfert de la collectivité d'accueil vers le nouveau syndicat TSDR le 1^{er} janvier 2020.

3. Antenne de la Maison de santé de Réquista à Coupiac

Monsieur Le Maire présente les entreprises ayant répondu aux différents appels d'offres concernant les travaux de la maison de Santé. En effet, suite à des appels d'offre infructueux, 3 appels d'offres auront été nécessaires afin d'obtenir des réponses concernant les différents lots du marché. La part communale s'élèverait, comme prévu initialement, à environ 35% du coût global de l'opération grâce aux soutiens confirmés de nombreux partenaires publics.

Une réunion avec l'ensemble des professionnels de santé s'est déroulée ce mardi, avec la présence de nombreux protagonistes, en vue de présenter l'avancée de ce dossier et réaffirmer, aux vues du discours positif général, l'importance de la mise en place de l'Antenne de la Maison de Santé de Réquista à Coupiac.

4. Prévention des inondations : diagnostics de vulnérabilité et études

Les diagnostics de vulnérabilité vont être envoyés aux différents propriétaires concernés par les inondations. Il sera accompagné d'un courrier de proposition, notamment concernant les batardeaux. Plusieurs entreprises ont été consultées, et le Parc Naturel Régional des Grands Causses se chargera de piloter une consultation globale afin de maîtriser les coûts.

M. le Maire rappelle que différentes études vont être lancées dans le cadre des futurs travaux sur le parking de la Poste au-dessus du Mousse : celles prévues initialement, portées par le syndicat de rivière, auxquelles s'ajoute une étude architecturale sur l'ensemble de la commune, pilotée par un prestataire partenaire du PNRGC, pour laquelle aucune participation financière ne sera demandée.

5. Questions diverses

Le poste de secrétaire de mairie sera vacant à compter du 26 août 2019, Hugues Barbotin quittant la commune. Un recrutement est actuellement en cours, l'objectif étant d'accueillir la nouvelle personne pour début septembre.

Ecole : La mairie va financer pour la rentrée prochaine, aux vues de l'évolution des effectifs, 10 tables et 10 chaises supplémentaires, pour un montant de 1300 € environ.

La commune est à la recherche d'un correspondant presse pour faire l'interface entre les différentes associations et structures locales avec la presse locale en vue de l'informer des différents projets portés par le territoire.

Le Distributeur de billets a été « hors service » pour des raisons indépendantes de la volonté de la Poste avec une succession d'incidents techniques importants.

La campagne « Octobre Rose » se prépare sur le territoire pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Les commerçants commencent à s'engager dans des actions d'animation. Une réunion doit s'organiser début septembre.